Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 15 décembre
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**4 décembre 2025**	
Date d'affichage	**4 décembre 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**21**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO et Stéphanie MARIE **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD **avaient respectivement donné pouvoir à :** Françoise DUPARC, Sébastien LAGALLE, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Philippe GIRONDEL, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Cédric EVANO et Jean-Claude ESTIENNE.
Absents excusés : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Nadège GRUDE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Virginie DALY, Jean-Philippe COUSIN, Marc DURAN, Sonia CANTELOUP et Arnaud BELLOUARD.
Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2025-120 – PROJET SANTÉ 2026-2028 – DEMANDE DE SUBVENTION À L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ NORMANDIE

Depuis plusieurs années, la Ville d'Ifs s'attache à structurer un Projet Santé à partir des besoins repérés auprès des habitants. Mené sur la période 2023-2025, ce projet Santé a bénéficié d'un partenariat essentiel avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie, formalisé par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'ARS et ayant donné lieu au versement d'une subvention annuelle sur la période couverte.

Aujourd'hui, dans la continuité du travail engagé, la Ville poursuit sa volonté de développer un Projet Santé centré sur la nutrition (alimentation et activité physique) en ouvrant également ses actions à des activités de prévention, au bien-être, à la prévention des cancers… ainsi qu'en portant des attentions particulières à certains publics spécifiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap, de précarité…). Ce projet d'ensemble a ainsi vocation à valoriser une démarche globale de la Ville pour l'ensemble des actions de prévention santé mises en œuvre sur la commune.

Elle prévoit ainsi de proposer aux habitants un projet de prévention santé inter-services et pluriannuel pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028 basé sur quatre objectifs principaux :

- Favoriser les bonnes pratiques nutritionnelles. Il s'agit ici :
  - d'encourager la pratique d'une activité physique : découverte d'activités physiques dans les accueils collectifs de mineurs, séjours sportifs 3-17 ans, évènements de découverte d'activités physiques pour tous (fête du vélo…), remise en forme séniors (résidence autonomie), ateliers sport adapté séniors ;
  - de développer des actions d'éducation à l'alimentation : ateliers cuisine dans les accueils collectifs de mineurs, ateliers cuisine RPE ponctuels, ateliers cuisine réguliers à la crèche, potager partagé (tous les mardis matin sur le site du Parc Archéo).

- Poursuivre et développer les actions de prévention santé à partir des besoins repérés par les acteurs locaux :

    - Réfléchir à la mise en place d'actions de prévention (addictions, vie affective et sexuelle…) : rencontres d'associations et d'experts des thématiques en vue de la mise en place d'actions, mise en place d'évènements en vue de créer une dynamique partenariale sur les différents sujets de prévention santé ;
    - Maintenir les démarches de prévention contre les violences sexistes, sexuelles et intra-familiales : impression et distribution de violentomètres sur toutes les structures municipales, sociales et éducatives de la commune, participation à l'Observatoire de l'égalité Femmes-Hommes du Calvados, veille sur l'actualité des structures locales, mise en place d'actions de prévention (service sanitaire) à destination des 16-25 ans sur l'égalité Femme-Homme ;
    - Maintenir les démarches d'accompagnement de la relation parents-enfants : mise en place d'actions ou d'évènements dédiés à la relation parents-enfants (Passeurs d'éveil, actions parentalité, …).

- Favoriser et soutenir les actions de communication sur le dépistage des cancers :

    - Améliorer la participation aux campagnes de dépistage des cancers (seins, colorectal, col de l'utérus), notamment chez les publics en fragilité par la coordination d'ateliers de sensibilisation aux dépistages pour les publics en fragilité ;
    - Faciliter l'accès à l'information sur le dépistage : Relais d'informations des différentes actions de dépistages organisées sur la commune, mobilisation des moyens matériels et de communication de la commune en faveur des structures/associations du territoire qui œuvrent pour le dépistage des cancers, organisation d'une action grand public de sensibilisation au dépistage des cancers (type évènement convivial pendant les campagnes nationales « Octobre Rose »).

- Favoriser l'accessibilité (sociale, économique, physique) des structures municipales aux personnes en situation de handicap et/ou de fragilité de santé mentale :

    - Mettre en place des actions permettant de mieux comprendre la santé mentale : adhésion au Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) des Villes de Caen / Hérouville-Saint-Clair / Mondeville, mise en place de temps de sensibilisation et de formation à destination des agents et des structures locales (associations, jeunesse,…) sur la thématique de la santé mentale, réflexion sur les modalités et sur les outils à développer pour mieux accueillir les personnes en fragilité mentale au sein des structures municipales ;
    - Améliorer l'accueil des personnes porteuses de handicap dans les structures municipales (Inclusion) : maintien des cours à destination des personnes en situation de handicap au sein de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, réflexion sur l'accessibilité des services publics (physique et numérique) aux personnes porteuses de handicap, mise en place d'accompagnement co-construit avec les structures médico-sociales du territoire pour l'accueil et l'accompagnement des personnes porteuses de handicap dans les structures municipales, réflexion sur la mise en place de petits matériels, d'outils à disposition du public pour faciliter la gestion des émotions (casque anti-bruits …) ;
    - Faciliter l'accessibilité aux activités de loisirs socio-culturels et aux vacances pour les publics en fragilité sociale (isolement social, difficultés économiques etc.) : mise en place de contre-marques sur la programmation culturelle de la Ville et sur les activités du centre socio culturel, accompagnement aux départs en vacances.

Pour mettre en œuvre ses priorités en matière de prévention et promotion de la santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie soutient les porteurs de projets qui inscrivent leurs actions dans une démarche de qualité et sur un calendrier pluriannuel.

L'évaluation du projet 2023-2025 partagé avec l'ARS Normandie au sein des comités de pilotage a conduit celle-ci à reconnaitre l'éligibilité de principe du Projet Santé dans son évolution présentée ci-dessus. Il est donc envisagé de solliciter une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) ainsi qu'une subvention de fonctionnement à l'ARS Normandie pour le Projet Santé de la Ville 2026-2028 en s'appuyant sur quatre des sept priorités du cahier des charges de l'appel à projets en matière de prévention et de promotion santé de l'ARS Normandie, paru en février 2025 :

- Développer la qualité des interventions en promotion de la santé ;
- Agir précocement pour grandir en bonne santé ;
- Promouvoir des modes de vie et un environnement favorable à la santé ;
- Prévenir les pratiques addictives ;
- Promouvoir la santé mentale ;
- Améliorer le repérage et le dépistage des cancers ;
- Favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité ;
- Agir pour la santé des personnes en situation de handicap.

Le plan de financement prévisionnel du Projet Santé 2026-2028 de la Ville serait donc le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES				RECETTES PREVISIONNELLES			
CHARGES	**2026**	**2027**	**2028**	**PRODUITS**	**2026**	**2027**	**2028**
Alimentation et matériel pédagogique	8 000 €	8 000 €	8 000 €	Agence Régional de Santé (A.R.S.) Normandie	22 000 €	20 000 €	22 000 €
Location, transports	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Participation Usagers	200 €	200 €	200 €
Prestations extérieures	25 000 €	20 000 €	25 000 €	C.A.F du Calvados	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Personnel	115 500 €	115 500 €	115 500 €	Ville d'IFS	87 300 €	84 300 €	87 300 €
TOTAL	**149 500 €**	**144 500 €**	**149 500 €**	**TOTAL**	**149 500 €**	**144 500 €**	**149 500 €**

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'approuver le Projet Santé 2023-2025 de la Ville d'Ifs selon les objectifs présentés ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé Normandie pour sa mise en œuvre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement signée le 7 septembre 2023 entre l'A.R.S. Normandie et la Ville d'Ifs pour le projet Santé de la Ville sur la période 2023-2025 ;
VU le cahier des charges de l'appel à projets « Prévention et promotion de santé - allocation de ressources » de l'Agence Régionale de Santé Normandie, paru en février 2025 ;
VU le dialogue de gestion du 9 octobre 2025 entre la Ville et l'A.R.S. Normandie approuvant le principe d'un Projet Santé interservices et pluriannuel valorisant l'ensemble des actions de prévention santé menées sur la commune ;
VU l'avis de la commission élargie qui s'est réunie le 8 décembre 2025 ;

CONSIDERANT que la Ville met en œuvre depuis plusieurs années un projet global en matière de santé, permettant aux habitants d'être accompagnés dans l'acquisition de compétences et d'être acteurs de leur santé à travers la connaissance des ressources locales et le renforcement du lien social ;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre, dans la continuité des démarches développées jusqu'à présent, la mise en œuvre et la structuration du projet Santé sur la période 2026-2028 sur la base des orientations et objectifs pré-cités ;

CONSIDERANT que la Ville a mis en place les conditions de structuration d'un Projet Santé interservices permettant de valoriser l'ensemble des actions de prévention santé menées sur la commune ;

CONSIDERANT que le Projet Santé 2026-2028 de la Ville d'Ifs s'inscrit dans les orientations prioritaires de l'Agence Régionale de Santé Normandie en matière de prévention et de promotion de la santé ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le Projet Santé pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après de ce Projet Santé triennal :

DEPENSES PREVISIONNELLES				RECETTES PREVISIONNELLES			
CHARGES	**2026**	**2027**	**2028**	**PRODUITS**	**2026**	**2027**	**2028**
Alimentation et matériel pédagogique	8 000 €	8 000 €	8 000 €	Agence Régional de Santé (A.R.S.) Normandie	22 000 €	20 000 €	22 000 €
Location, transports	1 000 €	1 000 €	1 000 €	Participation Usagers	200 €	200 €	200 €
Prestations extérieures	25 000 €	20 000 €	25 000 €	C.A.F du Calvados	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Personnel	115 500 €	115 500 €	115 500 €	Ville d'IFS	87 300 €	84 300 €	87 300 €
TOTAL	**149 500 €**	**144 500 €**	**149 500 €**	**TOTAL**	**149 500 €**	**144 500 €**	**149 500 €**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'ARS de Normandie une subvention pour la mise en œuvre du projet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mobilisation de ce financement et à la bonne l'exécution de la présente délibération et notamment l'éventuelle Convention Pluriannuelle d'objectifs et de Moyens relatif à ce projet santé.

Ifs, le 15 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 16/12/2025

Affichée le : 16/12/2025

Acte à classer

2025-120

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T10-55-30.00 (MI266204357)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20251216-2025-120-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Projet Santé 2026-2028 - Demande de subvention à l'Agence Régionale de Santé Normandie

Date de décision : 16/12/2025

CERTIFIÉ - **Certifié Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Sollicitées par les collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-120.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **16/12/25** à **10:40**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **16/12/25** à **10:55**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **16/12/25** à **11:01**	